

PROCES-VERBAL

SIVOM DE L'EST GESSIEN

SEANCE ORDINAIRE DU 22 FEVRIER 2017

\*\*\*\*\*

Sous la présidence de Monsieur GIRIAT Max

Etaient présents :

*Pour Ferney-Voltaire :* Mmes et MM. Grattaroly, Landreau, Patriarca, Philipps, Raphoz, Unal

*Pour Prévessin-Moëns :* Mmes et MM. Charillon, Coin, Etcheberry, Frammery, Grandpré, Kung, Martin, Rall

*Pour Ornex :* Mmes et MM. Fournier, Giriat, Obez, Roch

Secrétaire de séance : M. Jean-François Obez  
assisté de Fara Randimbisoa

Etait présente : Anissa Tabet

Etait invité et présent : --

Etaient absents excusés : M. De Lavernette, pouvoir à M. Landreau  
M. Guiderdoni, pouvoir à M. Patriarca  
M. Ly, pouvoir à M. Raphoz  
Mme Mouny, pouvoir à Mme Unal  
M. Vonner, pouvoir à M. Philipps  
M. Ganne, pouvoir à Mme Roch  
M. t'Kint de R., représenté par M. Grattaroly  
M. Wunsch-Vincent, remplacé par Mme Kung  
M. Delavenne, représenté par Mme Fournier  
M. Imobersteg

Etait absente : --

## ORDRE DU JOUR

-----

- 1) Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du 25 janvier 2017
- 3) Nouveau nom pour le groupe scolaire intercommunal
- 4) Approbation du Compte Administratif 2016 du SIVOM et du Compte de Gestion
- 5) Affectation des résultats
- 6) Budget Primitif 2017
- 7) Compte de résultats du Centre de Soins Infirmiers et subvention d'équilibre
- 8) Attribution de subvention 2017 : Amicale du Personnel Communal
- 9) Schéma de mutualisation 2017-2020
- 10) Divers

La réunion ordinaire du Comité Syndical du SIVOM de l'Est Gessien du 22 février 2017 a eu lieu à la mairie d'Ornex à 18h30, sous la présidence de Monsieur Max GIRIAT, président du SIVOM.

### **Point 1 – Désignation d'un(e) secrétaire de séance**

Monsieur JF OBEZ est désigné secrétaire de séance.

### **Point 2 – Approbation du procès-verbal de la séance du 25 janvier 2017**

L'assemblée approuve à l'unanimité le procès-verbal du 25 janvier 2017.

### **Point 3 – Nouveau nom pour le groupe scolaire intercommunal**

À l'initiative des directeurs et des équipes enseignantes de l'école intercommunale, il est proposé de nommer l'école ; le qualificatif actuel étant lié au statut de l'Ecole.

La commission scolaire et sociale du SIVOM réunie le 1<sup>er</sup> février dernier a retenu 5 propositions issues du travail de sondage auprès des familles et personnel scolaire du site des corps enseignants :

Jean de La Fontaine (choix 1<sup>er</sup> à l'unanimité de la commission),

Emilie du Chatelet,

Lina Basset,

Ecole des lumières,

La planche brûlée.

Proposition de l'exécutif : l'école du Nant.

Il est précisé que le nom retenu sera attribué à l'ensemble du groupe scolaire.

L'inauguration sera programmée le jour de la kermesse.

PM Philipps s'interroge sur la nécessité de renommer de site. A Etcheberry, responsable de la commission scolaire, explique que ce choix est porteur pour la découverte littéraire, et un bon sujet pédagogique pour l'école.

Le comité approuve à l'unanimité la nouvelle dénomination « groupe scolaire Jean de La Fontaine ».

### **Point 4 – Approbation du Compte administratif 2016 du SIVOM et du compte de gestion**

M Coin, vice-président en charge des finances du SIVOM, rappelle qu'en application de l'Article 2121-31 du Code Général des Collectivités territoriales, l'assemblée délibérante arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté.

Celui-ci fait apparaître un excédent de fonctionnement de **192 945.61 €** et un excédent d'investissement de **49 163.74 €**.

		<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>%</b>	<b>différence</b>
<b>DEPENSES</b>	<b>fonctionnement</b>	2 835 617.26	2 367 971.81	19.75%	467 645.45
	<b>investissement</b>	1 345 711.42	2 133 287.82	-36.92%	-787 576.40
<b>RECETTES</b>	<b>fonctionnement</b>	3 028 562.87	2 679 410.66	13.03%	349 152.21
	<b>investissement</b>	1 204 991.69	2 220 699.70	-45.74%	-1 015 708.01

Après avoir repris les comptes, il est demandé d'approuver, en l'absence du président, le compte administratif pour l'année 2016. D Raphoz rappelle qu'il s'agit des chiffres d'exécution du budget.

Le comité syndical approuve à l'unanimité les comptes du SIVOM en l'absence du président.

M Coin explique que le compte de gestion qui retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif présente les mêmes résultats.

D Raphoz souhaiterait que les services soient vigilants au respect des délais de traitement par la trésorerie de Gex de laquelle le SIVOM dépend depuis la fermeture de la trésorerie de Ferney-Voltaire.

Le comité syndical approuve à l'unanimité le compte de gestion.

## Point 5 – Affectation des résultats

M Coin rappelle que l'article L.2311-5 du code général des collectivités territoriales dispose que les résultats de l'exercice budgétaire clos sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

La commission finances réunie le 8 février propose d'affecter la somme de **192 945.61 €** (excédent de fonctionnement 2016) à la section investissement (1068).

Il est proposé d'approuver l'affectation du résultat.

Le comité approuve à l'unanimité l'affectation des résultats telle que proposée.

## Point 6 – Budget primitif 2017

M Coin propose en application des articles L 1612-1 et suivants du code général des collectivités territoriales de procéder au vote du budget du SIVOM pour l'exercice 2017.

La commission finances et personnel réunie le 8 février et l'exécutif du SIVOM ont établi une proposition de budget 2017 proposée au vote.

M Coin rappelle que chaque année une régularisation des contributions n-1 est effectuée au vu des modifications budgétaires approuvées en cours d'année.

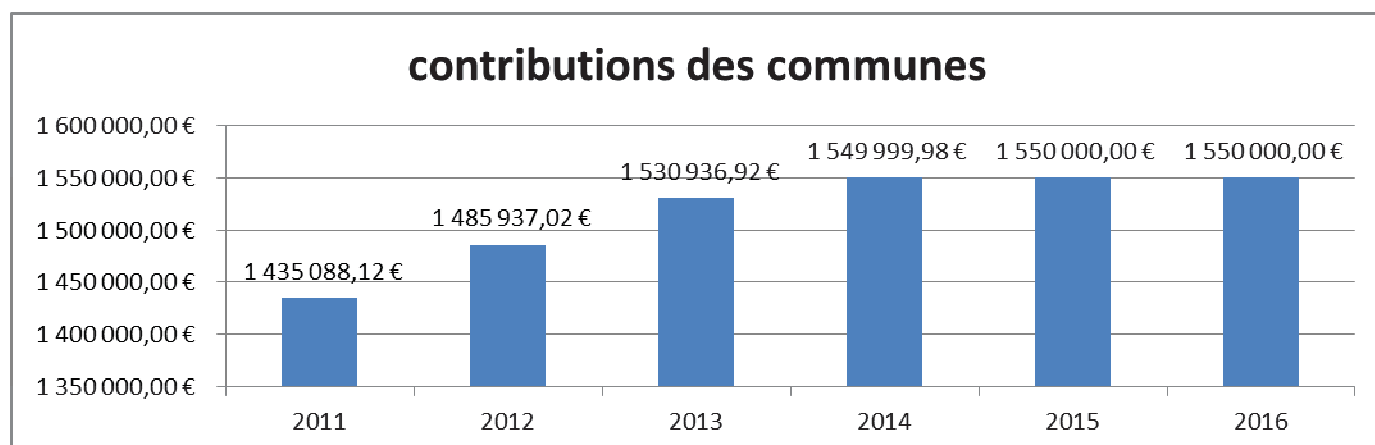
M Coin propose de mettre en perspective la préparation du budget avec l'évolution des contributions des communes et notamment depuis 2013.

Depuis 2013, le développement des offres de services a entraîné une augmentation du coût de fonctionnement au détriment de la capacité d'autofinancement de l'investissement. Le maintien de l'enveloppe des contributions des communes a nécessité le recours à l'emprunt pour l'ensemble des projets.

En 2013 : mise en place des TAP (70 000 €/an)

En 2014 : mise en place du service accueil de loisirs (création de 8 postes) : coût annuel de la structure 240 000 €

En 2015 : extension du CSHA, lancement de la stratégie de soutien à l'offre de soins de 1<sup>er</sup> recours et mise en service de la cuisine centrale ayant entraîné la création de nouveau poste.



M Coin présente par ailleurs le programme d'investissement proposé par la commission travaux :

- nouveaux vestiaires de judo CSHA et sas accueil (250 000€)
- changement des radiants de la grande salle CSHA (90 000 €)
- mise aux normes luminosité gymnase St Simon (5 000 €)
- rénovation façade école élémentaire (20 000 €)
- déménagement bureau SIVOM (250 000 €)
- tranche ferme de la gendarmerie (340 000 €)
- mission AMO hall de sport (36 433€)

D Raphoz informe l'assemblée de sa décision de se porter acquéreur des locaux destinés à recevoir les futurs bureaux du SIVOM, considérant qu'au vu des dernières actions des membres des communes du SIVOM notamment à la CCPG, il préfère faire bénéficier sa commune de cette opportunité foncière. M Giriat, président du SIVOM, rappelle le niveau d'avancement du projet : depuis juin 2016, approbation de l'achat sur proposition de la commune de Ferney-Voltaire, apport financier des communes, choix d'un maître d'œuvre et lancement des études pour 22 000€, validation du plan de financement et dépôt des demandes de subvention. Dans ces conditions, A Charillon se dit surpris de découvrir cet élément en pleine assemblée et affirme fermement que cette méthode n'est pas acceptable, l'assemblée du SIVOM a pris l'ensemble de ces décisions, l'exécutif aurait dû être sollicité pour traiter le sujet. Elle rappelle également que les faits reprochés n'ont pas de liens avec le SIVOM et en appelle aux responsabilités des membres de Ferney-Voltaire pour rester unis et maintenir la confiance. A Charillon rappelle que le lancement des réunions de la commission conurbation témoigne de la confiance des membres de la commune de Prévessin-Moëns pour avancer sur des projets communs.

JF Obez propose de mettre le point à l'ordre du jour du prochain exécutif et regrette que la commission finances n'ait pas eu cette information lors de sa séance.

A Etcheberry et B Frammery sont surpris de constater le manque de confiance des membres de la commune de Ferney-Voltaire, comment ne pas attaquer le capital confiance des autres communes lorsqu'une des communes prend des décisions contraires ? D Raphoz souligne que la définition nouvelle de la carte scolaire de Prévessin-Moëns, qui a déséquilibré le site de l'école Jean de La Fontaine, a été perçue comme tel. Ne partageant pas ce point de vue, A Etcheberry se propose d'étudier ensemble l'avenir de l'école Jean de La Fontaine.

PM Philipps et K Unal confirment que le capital confiance est fortement atteint depuis les faits à la CCPG (dec 2016). JF Obez rappelle toutefois que le changement de règles se discute ensemble.

Dans ces conditions l'assemblée décide d'approuver le budget tel que présenté, il sera modifié en cas d'annulation du projet et l'étude reprise financièrement par la commune de Ferney-Voltaire qui n'exclut pas de louer le bien au SIVOM.

Remboursement emprunt : 518 000 € /an

La commission finances et personnel réunie le 8 février s'est prononcée pour le maintien de l'enveloppe globale 120 000 € pour les subventions sportives, considérant que l'enveloppe n'est pas épuisée d'une année sur l'autre mais n'exclut pas une révision l'année prochaine en raison des conséquences de la révision des critères d'attribution des subventions.

Budget 120 000 €		consommé
	2016	113 217€
	2015	114 594 €
	2014	112 693 €

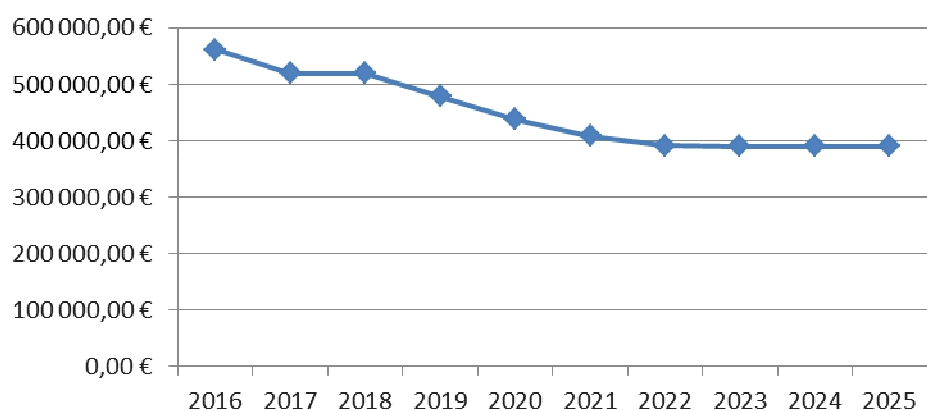
JF Patriarca souhaite préciser que la commission sport a toujours veillé à ne pas dépasser le budget attribué et gérer en « bon père de famille » l'enveloppe accordée. Selon JF Patriarca, au-delà du message fort de soutien adressé aux associations, l'augmentation de l'enveloppe globale s'inscrit dans le cadre de la révision des critères d'attribution approuvée par le comité en décembre dernier mais également d'une augmentation permanente des associations bénéficiaires. Les membres de l'assemblée s'accordent à dire qu'une augmentation du montant de l'enveloppe pourra intervenir en fonction des résultats du calcul des attributions. A la remarque de D Raphoz, qui rappelle l'importance de valoriser les associations qui s'occupent des jeunes, la liste des critères d'attribution est rappelée : nombre de membres, nombre d'adhérents -18 ans, nombre d'encadrants, nombre de formation des encadrants, représentation du territoire sur d'autres territoires, participation à l'action locale...

Certains élus s'interrogent sur les demandes déposées directement auprès des communes. Celles-ci seront remises à la commission sport pour étude d'opportunités.

M Coin présente la situation d'endettement du SIVOM.

#### **Endettement du SIVOM (au 31.12.2016)**

## COURBE ANNUITE EMPRUNTS 2016-2025



Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Capital restant dû
2016	562 388,49 €	172 280,89 €	390 107,60 €	4 534 929,27 €
2017	519 918,50 €	160 852,81 €	359 065,69 €	4 934 821,67 €
2018	519 918,50 €	148 233,26 €	371 685,24 €	4 575 755,98 €
2019	478 794,54 €	135 334,33 €	343 460,21 €	4 204 070,74 €
2020	437 670,58 €	124 818,71 €	312 851,87 €	3 860 610,53 €
2021	408 420,66 €	114 628,38 €	293 792,28 €	3 547 758,66 €
2022	391 737,20 €	104 041,45 €	286 695,75 €	3 253 966,38 €
2023	390 737,20 €	93 759,56 €	296 977,65 €	2 967 270,63 €
2024	390 737,20 €	83 076,99 €	307 660,21 €	2 670 292,99 €
2025	390 737,20 €	71 977,24 €	318 759,96 €	2 362 632,78 €

Un montant de 670 000 € est prévu en emprunt au budget pour le financement des travaux de rénovation du Centre sportif Henriette d'Angeville ainsi que pour les travaux d'aménagement des nouveaux bureaux du SIVOM.

L'enveloppe globale des communes proposée pour 2017 est de **1 650 000 €**.

	FERNEY VOLTAIRE	PREVESSIN-MOENS	ORNEX
Population 2016	9456	7742	4394
Population 2017	9551	7896	4422
Contributions			
2016	834 799 €	578 654 €	136 546 €
2017	971 849 €	568 987 €	109 164 €
Montant / habitant	122 €	101 €	33 €
% / habitant	42,90%	25,12%	4,82%
Montant / habitant pour les seules compétences partagées à 3 communes	42 €	48 €	44 €
repas cantines scolaires communale	189 633 €	161 534 €	264 282 €

La variation importante de la participation de la commune de Ferney-Voltaire s'explique par la proportion plus importante d'effectifs scolaires issus de la commune.

Les contributions des communes sont calculées en application des clefs de répartition prévues par les statuts du SIVOM selon les compétences transférées au SIVOM :

COMPETENCES	CLEFS DE REPARTITION	COMMUNES CONCERNEES
<b>Frais administration générale</b>	Population total INSEE n / commune	FV-PM-O
<b>Ecole élémentaire</b>	Effectifs scolaires N-1 / commune	FV-PM
<b>Ecole maternelle</b>	Effectifs scolaires N-1/ commune	FV-PM
<b>Centre de loisirs</b>	Partie investissement : Population Totale INSEE n /commune Partie fonctionnement : Effectif % n-1/commune	FV-PM
<b>Cantine</b>	Nbre de repas n-1	FV-PM
<b>Cuisine centrale</b>	Partie investissement : Population Totale INSEE n /commune Partie fonctionnement : Nbre de repas n-1/commune	FV-PM-O
<b>Gendarmerie</b>	Population total INSEE N	FV-O
<b>Gendarmerie 2</b>	Population total INSEE N	FV-PM-O
<b>Collège de Prevessin-Moens</b> (construit par le SIVOM qui rembourse le prêt)	Partie investissement : Population Totale INSEE n / commune Partie fonctionnement : Effectif n-1/commune	FV-PM-O
<b>Equipements sportifs</b> (cosec-st Simon-SGL)	Population total INSEE n / commune	FV-PM-O
<b>Centre de secours</b> (construit par le SIVOM remboursé par le SDIS)	Population total INSEE n / commune	FV-PM-O
<b>Bassins de rétention</b> (du Nant et de l'Ouye)	Population total INSEE n / commune	FV-PM-O
<b>Subvention clubs sportifs</b>	Moyenne entre la population / commune et recettes communales	FV-PM-O
<b>Centre de soins infirmiers</b>	Nb actes à domicile n-1	FV-PM-O
<b>Action sociale</b> (portage de repas)	Population total INSEE n / commune	FV-PM-O

Compétences partagées à trois communes

Au vu de ces éléments et en application de l'article L.2312-2 du CGCT, le comité syndical approuve les crédits inscrits au budget du SIVOM présentés par chapitre et adoptés par chapitre (pour le chapitre 65 subvention, JF Patriarca ne prend pas part au vote et abstention de D Raphoz).

#### **Point 7 – Compte de résultats 2016 du Centre de soins infirmiers et subvention d'équilibre**

*JF Obez se retire des débats et ne prend pas part au vote.*

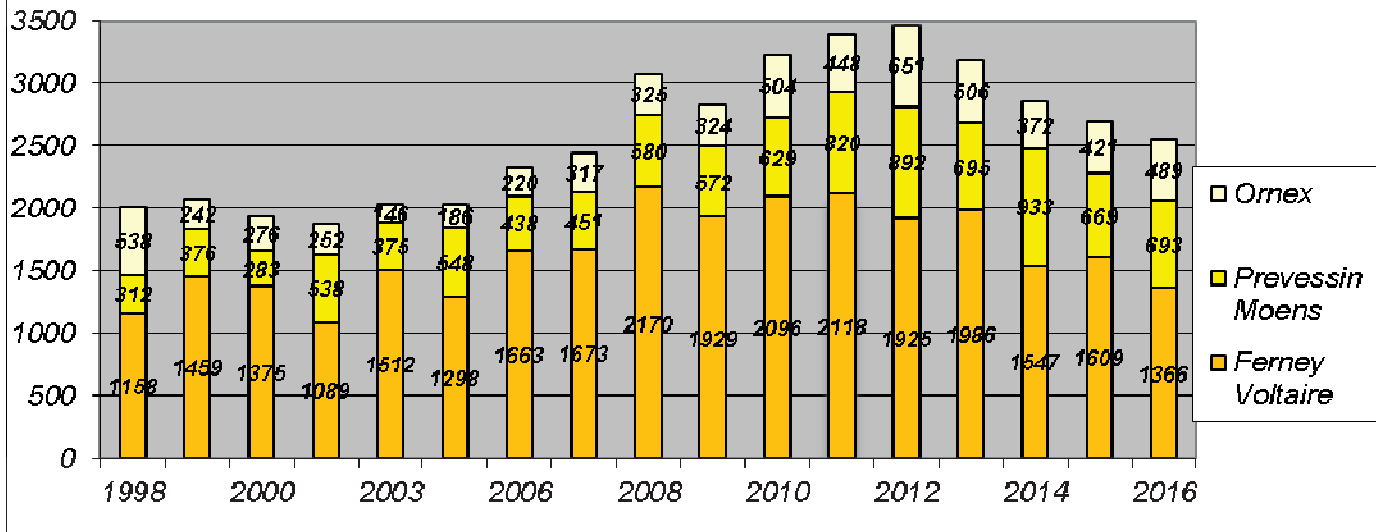
C Fernier, infirmière, procède à la présentation des comptes 2016 du Centre de Soins.

Le Centre de soins situé sur Ferney-Voltaire assure un service de soins de proximité ou à domicile. Il intervient sur les communes du SIVOM, et quelques communes alentours (Segny, Versonnex, Chevy).

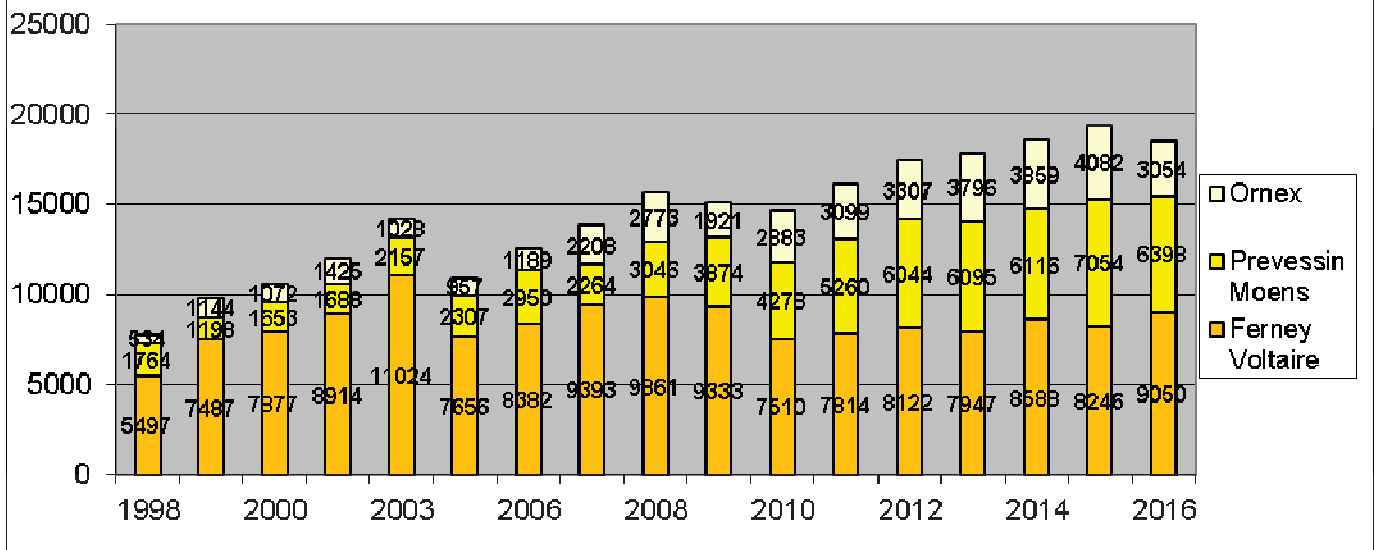
Depuis 2000, le SIVOM et le Centre de Soins sont associés par voie de convention pour assurer le maintien de ce service. « *Au vue des résultats, le SIVOM de l'Est Gessien s'engage à verser au Centre de Soins Infirmiers une subvention d'équilibre affectée à l'exploitation* ».

En 2013, le centre a intégré le pôle de santé de l'Est Gessien permettant ainsi une structuration du territoire et un travail de coordination des professionnels de santé.

**CENTRE DE SOINS INFIRMIERS**  
Evolution du nombre de visites au centre/commune  
(1998- 2016)



**CENTRE DE SOINS INFIRMIERS**  
Evolution du nombre de visites à domicile/commune  
(1998- 2016)



D Raphoz indique que la commune de Ferney-Voltaire effectuera des travaux d'aménagement d'un local destiné à recevoir le centre de soins dans des conditions optimales.

En termes d'effectifs, il est précisé un turn over important lié au territoire, l'installation d'une nouvelle infirmière libérale. A Charillon rappelle que le SIVOM a élaboré une plaquette d'information pour rendre attractif le territoire aux candidat(e)s infirmier(e)s qui pourra être déployée à la demande du centre mais qui pour l'heure n'en exprime pas le besoin. Par les conditions de travail en équipe et une grande coordination avec les services de proximité et le pôle de santé, le centre reste un bon outil pour attirer des candidats.

A la demande de D Raphoz, il est confirmé que les communes extérieures au SIVOM et qui bénéficient des services abondent au budget.



Après avoir pris connaissance des comptes du Centre de soins, le comité approuve (avec 2 abstentions, C Landreau et H De Lavernette) l'attribution d'une subvention de 50 000 € pour l'année 2017.

### Point 8 – Attribution subvention 2017 : Amicale du Personnel Communal

Comme chaque année, le président propose l'attribution d'une subvention à l'Amicale du personnel communal qui regroupe le personnel des communes de Ferney-Voltaire, d'Ornex et du SIVOM. La participation des collectivités est calculée selon une formule de calcul identique aux trois collectivités tenant compte du nombre d'agents adhérents, de l'indice des prix à la consommation.

Le montant de la participation du SIVOM pour l'amicale du personnel s'élève pour 2017 à

**16 267 €** pour 31 agents, soit 524 € par agent ; 1.4% de la masse salariale à la demande de M Kung.

Le comité approuve à l'unanimité l'attribution de la subvention 2017 à l'Amicale du personnel.

### Point 9 – Schéma de mutualisation 2017- 2020

Le président rappelle qu'en novembre 2015, le SIVOM et ses communes membres lançaient les premiers groupements de commande (fournitures bureautiques et produits d'entretien).

Au terme de cette première expérimentation, plusieurs constats ont pu être faits suite aux évaluations effectuées auprès des services des 4 collectivités:

<u>Eléments de satisfaction</u>	<u>Eléments à améliorer</u>
<p>La pratique du groupement a été comprise et partagée entre les collectivités qui se sont appropriées cette nouvelle façon de travailler ensemble.</p> <p>Partage d'expériences et de pratiques permettant une uniformisation</p> <p>Une qualité de produits satisfaisante et partagée</p> <p>Des procédures de commandes livraisons, facturation globalement satisfaisantes</p> <p>Globalement des économies sur les postes comptables concernés</p> <p>Développement du recours à des produits « Eco labélisés »</p> <p>Amélioration ponctuelle de certaines pratiques grâce aux nouveaux produits et aux formations.</p>	<p>❖ <b>Sur le suivi des commandes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Trop de commande hors BPU (Bordereau de Prix Unitaire / produit)</li> <li>- Compléter et affiner les BPU (liste des produits) pour limiter le recours hors BPU et adapter les produits aux attentes</li> <li>- Etre plus vigilant à passer les commandes au sein du bon marché</li> <li>- Améliorer le rythme des commandes et la gestion des stocks</li> </ul> <p>❖ <b>Sur le suivi des prestataires</b></p> <p>Exiger la mise en œuvre des engagements du prestataire dans chaque collectivité sur les 3 premiers mois du marché avec suivi par un coordonnateur référent SIVOM</p> <p>❖ <b>Sur la coordination du groupement</b></p> <p>Pour améliorer la diffusion de l'information entre les collectivités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mettre en place un référent par collectivité pour le suivi financier et organisationnel des marchés du groupement</li> <li>• réunions périodiques pour améliorer le partage d'expérience</li> <li>• Développer l'évaluation interne à chaque collectivité</li> </ul>

L'exécutif du SIVOM a donc souhaité élargir cette pratique à d'autre action.

Un schéma de mutualisation est proposé pour la période 2017-2020 prenant en compte les engagements contractuels des collectivités et la technicité et spécificités des typologies d'actions.

Le schéma développe la procédure mise en place pour son élaboration et se décline en fiche action pour chaque action de mutualisation afin de définir le besoin de chacun et d'adapter la consultation et la solution juridique la plus adaptée.

Le schéma sera proposé à l'ensemble des assemblées délibérantes des 4 collectivités qui, une fois approuvé, entrainera la mise en place via une convention d'un groupement de commande pour l'ensemble des actions. Cette convention pourra préciser les attentes de chaque collectivité comme notamment une date ultérieure d'adhésion à un marché groupé.

Lors de la mise en place des premiers groupements de commande, le SIVOM a fait le choix de la représentativité des communes dans une CAO intercommunale qui assurera le suivi de ces actions (la composition sera mise à jour lors d'un prochain comité).

Le SIVOM, coordonnateur de ces groupements, et chaque collectivité conservent le suivi de son marché (achats, paiement de factures et suivi financier) ; c'est pourquoi il conviendra, pour assurer une bonne évaluation des actions, désigner dans chaque collectivité un agent en charge du suivi des marchés du groupement.

A Charillon rappelle qu'il faut appréhender la charge de travail de cette démarche en proposant un échéancier tenable avec les différents services responsables des différentes collectivités. Il est rappelé que cette proposition émane du travail d'audit et de réflexion des 4 directions générales des collectivités. A la demande de PM Philipps, il est précisé que ce schéma pourra être amendé. A la demande de M Kung, il est précisé qu'aucune augmentation d'effectifs n'est envisagée, les agents des communes seront mobilisés pour inventorier leur besoin. D Raphoz propose d'assurer une cohérence de ce schéma avec celui de la CCPG. A la question du gain de ces actions formulée par A Charillon, bien qu'il soit difficile de quantifier le gain, il est constaté des prix intéressants inférieurs aux prix habituels.

Le comité approuve, avec une abstention (M Kung), la mise en place du schéma de mutualisation.

#### Point 10 – Divers

Relevé des décisions prises par le Président en vertu des délégations reçues par délibération du Comité Syndical :

<b>Marché de service :</b>	<b>PRESTATAIRE</b>	<b>MONTANT HT</b>
Sorties ALSH	Maison du Salève/Petit pays/ Chalet d'accueil de Cuvery	385 €
<b>Marché de travaux :</b>		
<b>Marché de Fourniture :</b>		
Mobilier de 2 classes école élémentaire	DIRECT D	9 770 €
Pc HP bureau SIVOM	NBM	1 015 €
Rayonnage local office cantine	BONNET THIRODE	539.53 €

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

\*\*\*\*\*

Le secrétaire de séance,  
Jean-François OBEZ

Le Président de séance,  
Max GIRIAT

## FONCTIONNEMENT

### DEPENSES

Charges à caractère général	1 189 289,25 €
Personnel	1 170 965,36 €
Autres charges gestion courante	212 236,51 €
Charges financières	169 103,58 €
Charges exceptionnelles	4 800,00 €

Amortissements	89 222,56 €
Opération d'ordre	

**TOTAL** **2 835 617,26 €**

déficit 2015

### RECETTES

Produits de services	375 460,91 €
Dotations/ participations dont communes SIVOM	2 428 141,49 € 1 620 000,00 €
Autres produits gestion courante	179 142,99 €
Produits exceptionnels	4 633,13 €
remboursement salaires	41 184,35 €

**TOTAL** **3 028 562,87 €**

excédent 2015 **68 041,80 €**

## INVESTISSEMENT

### DEPENSES

Remboursements d'emprunts	385 022,41 €
---------------------------	--------------

Opérations patrimoniales	1 670,00 €
Caution	260,00 €
Centre de loisirs	1 774,99 €
Ecole primaire	4 438,09 €
Ecole maternelle	6 227,04 €
Cantine	78 171,26 €
Gymnase St Simon	15 810,18 €
Cuisine centrale	56 132,23 €
CS H.d'Angeville	744 019,88 €
Gendarmerie	24 558,00 €
Bureau SIVOM	3 564,00 €
Etude "sport"	0,00 €
Etude "offre de soins"	0,00 €
logement	24 063,34 €

**TOTAL réalisé** **1 345 711,42 €**

déficit 2014 reporté 0,00 €

Restes à réaliser à reporter en 2017 333 035,00 €

Total de la section 1 678 746,42 €

**TOTAL DES DEPENSES** **4 514 363,68 €**

### RECETTES

Amortissement	89 222,56 €
Opérations patrimoniales	0,00 €
Excedent fonct 2015	311 438,85 €

subvention	346 469,28 €
Plus value immo	0,00 €

Emprunt CS H.d'Angeville	290 000,00 €
Emprunt Cuisine centrale	0,00 €
Depot caution	1 113,00 €
Prêt caf alsh	0,00 €

FCTVA 166 748,00 €

**TOTAL réalisé** **1 204 991,69 €**

Excédent 2015 reporté 189 883,47 €

Restes à réaliser à reporter en 2016 1 165,00 €

Total de la section 1 396 040,16 €

**TOTAL DES RECETTES** **4 492 644,83 €**

Poste	A répartir	Base	Total	Ferney Voltaire		Prévessin-Moens		Ornex		
				Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	
I	Administration générale	240 034 €	Population	21 592	9 456	105 120,00 €	7 742	86 066,00 €	4 394	48 847,00 €
II	Ecole primaire	200 557 €	Effectif	201	123	122 729,00 €	78	77 828,00 €		0,00 €
III	Ecole maternelle	301 026 €	Effectif	168	118	211 435,00 €	50	89 591,00 €	0	0,00 €
IV	Centre loisirs	-81 742 €	Population	17 198	9 456	-44 944,00 €	7 742	-36 798,00 €		
IV	Centre loisirs	169 998 €		100	60	101 999,00 €	40	67 999,00 €		
V	Cantine	284 408 €	Effectif	100	64,06	182 192,00 €	35,94	102 216,00 €	0	0,00 €
VI	Cuisine centrale	-128 308 €	Population	21 592	9 456	-56 191,00 €	7 742	-46 006,00 €	4 394	-26 111,00 €
VI	Cuisine centrale	625 957 €	repas	171 276	53 640	196 036,00 €	73 640	269 130,00 €	43 996	160 791,00 €
VII	Gendarmerie	-81 400 €	Population	13 850	9 456	-55 575,00 €	0	0,00 €	4 394	-25 825,00 €
VIII	Collège de Prévessin	12 820 €	Effectif	428	79	2 366,00 €	266	7 968,00 €	83	2 486,00 €
VIII	Collège de Prévessin	192 €	Population	21 592	9 456	84,00 €	7 742	69,00 €	4 394	39,00 €
IX	Equipements sportifs	397 729 €	Population	21 592	9 456	174 181,00 €	7 742	142 609,00 €	4 394	80 938,00 €
X	Centre de secours	498 €	Population	21 592	9 456	218,00 €	7 742	179,00 €	4 394	101,00 €
XI	Bassins de rétention	23 087 €	Population	21 592	9 456	10 111,00 €	7 742	8 278,00 €	4 394	4 698,00 €
XII	Clubs sportifs	120 500 €	Pourcentage	100	46,79	56 382,00 €	35,29	42 524,00 €	17,92	21 594,00 €
XIII	Activités culturelles	0 €	Population	21 592	9 456	0,00 €	7 742	0,00 €	4 394	0,00 €
XIV	Soins infirmiers	50 000 €	Actes	19 382	8 246	21 272,00 €	7 054	18 197,00 €	4 082	10 530,00 €
XV	Etudes générales	0 €	Population	21 592	9 456	0,00 €	7 742	0,00 €	4 394	0,00 €
XVI	Action Sociale	40 600 €	Population	21 592	9 456	17 780,00 €	7 742	14 557,00 €	4 394	8 262,00 €
	regularisation 2015	2 175 956,00 €				56,00 €		2 593,00 €		-2 649,00 €
						1 045 251,00 €		847 000,00 €		283 701,00 €
	<b>Totaux</b>	<b>2 175 956 €</b>				<b>1 030 833,30 €</b>		<b>847 785,00 €</b>		<b>297 335,00 €</b>
	<b>DIFFERENCE à regulariser</b>	<b>2 135 356,00 €</b>				<b>+14 418 €</b>		<b>-785,00 €</b>		<b>-13 633,00 €</b>

		A répartir	Base	Total	Ferney Voltaire		Prévessin-Moens		Ornex	
					Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant
I	Administration générale	315 034 €	Population	21 592	9 456	137 966 €	7 742	112 958 €	4 394	64 110 €
II	Ecole primaire	192 557 €	Effectif	201	123	117 833 €	78	74 724 €		0 €
III	Ecole maternelle	291 026 €	Effectif	168	118	204 411 €	50	86 615 €	0	0 €
IV	Centre loisirs	-81 742 €	Population	17 198	9 456	-44 944 €	7 742	-36 798 €		
IV	Centre loisirs	180 998 €	effectif	100	60	108 598 €	40	72 400 €		
V	Cantine	224 408 €	effcetif	100	64,06	143 756 €	35,94	80 652 €	0	0 €
VI	Cuisine centrale	-136 308 €	Population	21 592	9 456	-59 695 €	7 742	-48 874 €	4 394	-27 739 €
VI	Cuisine centrale	625 957 €	Repas	171 276	53 640	196 036 €	73 640	269 130 €	43 996	160 791 €
VII	Gendarmerie	-81 400 €	Population	13 850	9 456	-55 575 €	0	0 €	4 394	-25 825 €
VIII	Collège de Prévessin	12 820 €	Effectif	428	79	2 366 €	266	7 968 €	83	2 486 €
VIII	Collège de Prévessin	192 €	Population	21 592	9 456	84 €	7 742	68 €	4 394	39 €
IX	Equipements sportifs	397 729 €	Population	21 592	9 456	174 181 €	7 742	142 609 €	4 394	80 938 €
X	Centre de secours	498 €	Population	21 592	9 456	218 €	7 742	179 €	4 394	101 €
XI	Bassins de rétention	23 087 €	Population	21 592	9 456	10 111 €	7 742	8 278 €	4 394	4 698 €
XII	Clubs sportifs	120 500 €	Pourcentage	100	46,79	56 379 €	35,29	42 528 €	17,92	21 593 €
XIII	Activités culturelles	0 €	Population	21 592	9 456	0 €	7 742	0 €	4 394	0 €
XIV	Soins infirmiers	50 000 €	Actes	19 382	8 246	21 272 €	7 054	18 197 €	4 082	10 530 €
XV	Etudes générales	0 €	Population	21 592	9 456	0 €	7 742	0 €	4 394	0 €
XVI	Action Sociale	40 600 €	Population	21 592	9 456	17 780 €	7 742	14 557 €	4 394	8 262 €

**SIVOM DE L'EST GESSIEN - REPARTITION DES CHARGES - EXERCICE 2017**

<b>I. Frais d'administration générale (population 2017) :</b>		<b>266 549 €</b>	<b>Montants</b>
FERNEY-VOLTAIRE :	9 551		116 412 €
ORNEX :	4 422		53 897 €
PREVESSIN-MOENS :	7 896	21 869	96 240 €
<b>II. Ecole primaire ( effectif 2016) :</b>		<b>171 921</b>	<i>(voir détail pages suivantes)</i>
FERNEY-VOLTAIRE :	137		123 964 €
PREVESSIN-MOENS :	53	190	47 957 €
<b>III. Ecole maternelle ( effectif 2016) :</b>		<b>313 756</b>	<i>(voir détail pages suivantes)</i>
FERNEY-VOLTAIRE :	112		237 437 €
PREVESSIN-MOENS :	36	148	76 319 €
<b>IV. Centre de loisirs (Population 2016) :</b>		<b>201 333</b>	<i>(voir détail pages suivantes)</i>
<b>Dont à l'effectif 2016 %:</b>			
FERNEY-VOLTAIRE :	68		136 906 €
PREVESSIN-MOENS :	32	100	64 427 €
<b>Dont à la population 2016:</b>			
FERNEY-VOLTAIRE :	0	60 116	32 910 €
PREVESSIN-MOENS :	9 551	17 447	27 207 €
PREVESSIN-MOENS :	7 896		
<b>V. Cantine (% repas servis 2015-2016) :</b>		<b>225 228</b>	<i>(voir détail pages suivantes)</i>
FERNEY-VOLTAIRE :	64,29		144 799 €
PREVESSIN-MOENS :	35,71	100	80 429 €
<b>VI. Cuisine centrale (Population 2017) :</b>			<i>(voir détail pages suivantes)</i>
<b>nbre repas 2015-2016:</b>		<b>615 449</b>	
FERNEY-VOLTAIRE :	53873		189 633 €
PREVESSIN-MOENS :	75080	174844	264 282 €
ORNEX :	45890	615 449	161 534 €
<b>Dont à la population 2016:</b>		<b>-211 931</b>	
FERNEY-VOLTAIRE :	9 551		-92 558 €
ORNEX :	4 422		-42 853 €
PREVESSIN-MOENS :	7 896	21 869	-76 520 €
<b>VII. Gendarmerie ( population 2017) :</b>		<b>- 81 400</b>	<i>(voir détail pages suivantes)</i>
FERNEY-VOLTAIRE :	9 551		-55 640 €
ORNEX :	4 422	13 973	-25 760 €
<b>VII. Gendarmerie 2 ( population 2017) :</b>		<b>340 000</b>	<i>(voir détail pages suivantes)</i>
FERNEY-VOLTAIRE :	9 551		148 491 €
ORNEX :	4 422	21 869	68 749 €
PREVESSIN-MOENS :	7 896		122 760 €
<b>VIII. Collège de Préveissin :</b>			<i>(voir détail pages suivantes)</i>
<b>Dont à l'effectif 2016:</b>			
FERNEY-VOLTAIRE :	71		0 €
ORNEX :	86		0 €
PREVESSIN-MOENS :	274	431	0 €
<b>Dont à la population 2016:</b>			
FERNEY-VOLTAIRE :	0	0	0 €
ORNEX :	9 551		0 €
PREVESSIN-MOENS :	4 422		0 €
PREVESSIN-MOENS :	7 896	21 869	0 €
<b>IX. Equipements sportifs ( population 2017) :</b>		<b>161 243</b>	<i>(voir détail pages suivantes)</i>
FERNEY-VOLTAIRE :	9 551		70 421 €
ORNEX :	4 422		32 604 €
PREVESSIN-MOENS :	7 896	21 869	58 218 €
<b>X. Centre de secours ( population 2017) :</b>		<b>499</b>	<i>(voir détail pages suivantes)</i>
FERNEY-VOLTAIRE :	9 551		218 €
ORNEX :	4 422		101 €
PREVESSIN-MOENS :	7 896	21 869	180 €
<b>XI. Bassins de rétentions ( population 2017) :</b>		<b>27 087</b>	<i>(voir détail pages suivantes)</i>
FERNEY-VOLTAIRE :	9 551		11 830 €
ORNEX :	4 422		5 477 €
PREVESSIN-MOENS :	7 896	21 869	9 780 €
<b>XII. Subventions Clubs Sportifs (% pop/revenus) :</b>		<b>120 500</b>	
FERNEY-VOLTAIRE	46,68%		56 252 €
ORNEX :	17,87%		21 531 €
PREVESSIN-MOENS :	35,45%		42 716 €
<b>XIII. Activités culturelles ( population 2017) :</b>		<b>-</b>	
FERNEY-VOLTAIRE :	9 551		0,00 €
ORNEX :	4 422		0,00 €
PREVESSIN-MOENS :	7 896	21 869	0,00 €
<b>XIV. Centre de soins (nbre d'actes dom 2016) :</b>		<b>50 000</b>	
FERNEY-VOLTAIRE :	9 050		23 763 €
ORNEX :	3 054		8 019 €
PREVESSIN-MOENS :	6 938	19 042	18 218 €
<b>XV. Action sociale (population 2017):</b>		<b>5 100,00</b>	<i>(voir détail pages suivantes)</i>
FERNEY-VOLTAIRE :	9 551		2 227 €
ORNEX :	4 422		1 031 €
PREVESSIN-MOENS :	7 896	21 869	1 841 €
<b>XVI. Régularisation participation (exercice précédent):</b>			
	<i>montant versé</i>	<i>montant du</i>	
	<b>HORS REPAS CC</b>	<b>Hors repas cc</b>	
FERNEY-VOLTAIRE :	834 799	849 217	14 418 €
ORNEX :	136 546	122 913	-13 633 €
PREVESSIN-MOENS :	578 654	577 869	-785 €
<b>Contribution hors repas cantines scolaires communales</b>			<b>1 650 000 €</b>

**SIVOM DE L'EST GESSIEN - PARTICIPATION DES COMMUNES - EXERCICE 2017**



SIVOM DE L'EST GESSIEN

<b>1°) FERNEY-VOLTAIRE</b>		<i>Pour mémoire participation 2016 hors repas :</i>	<b>834 799 €</b>
		<i>Variation en pourcentage :</i>	<b>16,42%</b>
		<i>population 2016:</i>	9456
I. Frais d'administration générale :	116 412 €		
II. Ecole primaire:	123 964 €		
III. Ecole maternelle :	237 437 €		
IV. Centre de loisirs	169 816 €		
V. Cantine :	144 799 €		
VI. Cuisine centrale	- 92 558 €		
VII. Gendarmerie :	- 55 640 €		
VII. Gendarmerie 2:	148 491 €		
XI. Collège de Préveessin :	- €		
XII. Equipements sportifs :	70 421 €		
XIII. Centre de secours :	218 €		
XIV. Bassins de rétention :	11 830 €		
XV. Subventions Clubs Sportifs :	56 252 €		
XVI. Activités culturelles :	- €		
XVII. Centre de soins :	23 763 €		
XVIII. Etudes d'intérêt général :	- €		
XIX. Action sociale :	2 227 €		
XX. Régularisation participation	14 418 €		
<b>Montant de la participation :</b>	<b>971 849 €</b>		
	<b>122 €</b>	<b>par habitant et participation à :</b>	<b>42,90%</b>
<b>VI. Cuisine centrale - repas 2017</b>	<b>189 633 €</b>		

<b>2°) ORNEX</b>		<i>Pour mémoire participation 2016 hors repas :</i>	<b>136 546 €</b>
		<i>Variation en pourcentage :</i>	<b>-20,05%</b>
		<i>population 2016:</i>	4394
I. Frais d'administration générale :	53 897 €		
VI. Cuisine centrale	- 42 853 €		
VII. Gendarmerie :	- 25 760 €		
VII. Gendarmerie 2 :	68 749 €		
XI. Collège de Préveessin :	- €		
XII. Equipements sportifs :	32 604 €		
XIII. Centre de secours :	101 €		
XIV. Bassins de rétention :	5 477 €		
XV. Subventions Clubs Sportifs :	21 531 €		
XVI. Activités culturelles :	- €		
XVII. Centre de soins :	8 019 €		
XVIII. Etudes d'intérêt général :	- €		
XIX. Action sociale :	1 031 €		
XX. Régularisation participation	- 13 633 €		
<b>Montant de la participation :</b>	<b>109 164 €</b>		
	<b>33 €</b>	<b>par habitant et participation à :</b>	<b>4,82%</b>
<b>VI. Cuisine centrale - repas 2017</b>	<b>161 534 €</b>		

<b>3°) PREVESSIN-MOENS</b>		<i>Pour mémoire participation 2016 hors repas :</i>	<b>578 654 €</b>
		<i>Variation en pourcentage :</i>	<b>-1,67%</b>
		<i>population 2016:</i>	7742
I. Frais d'administration générale :	96 240 €		
II. Ecole primaire:	47 957 €		
III. Ecole maternelle :	76 319 €		
IV. Centre de loisirs	91 633 €		
V. Cantine :	80 429 €		
VI. Cuisine centrale	- 76 520 €		
VII. Gendarmerie 2 :	122 760 €		
XI. Collège de Préveessin :	- €		
XII. Equipements sportifs :	58 218 €		
XIII. Centre de secours :	180 €		
XIV. Bassins de rétention :	9 780 €		
XV. Subventions Clubs Sportifs :	42 716 €		
XVI. Activités culturelles :	- €		
XVII. Centre de soins :	18 218 €		
XVIII. Etudes d'intérêt général :	- €		
XIX. Action sociale :	1 841 €		
XX. Régularisation participation	- 785 €		
<b>Montant de la participation :</b>	<b>568 987 €</b>		
	<b>101 €</b>	<b>par habitant et participation à :</b>	<b>25,12%</b>
<b>VI. Cuisine centrale - repas 2017</b>	<b>264 282 €</b>		

les articles VIII-IX-X correspondent à la compétence petite enfance déléguée à la CCPG



ECOLE PRIMAIRE					
DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	LIBELLE	MONTANT	COMPTES	10 000,00	MONTANT
011	Charges à caractère général	77 840 €	013	Atténuation de charges	5 000 €
012	Charges de personnel	51 800 €	70	Produits de services	500 €
65	subvention versée	1 900 €	74	Dotations et participations	30 000 €
66	Intérêts de la dette	22 563 €	75	Autres produits de gestion courante	22 000 €
16	Remboursements d'emprunt et caution	44 695 €	77	produits exceptionnels	1 000 €
21	Immobilisation	15 000 €	10	FCTVA	5 269 €
23	Travaux	21 892 €	16	Emprunts	
			13	Subvention	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>154 103 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>63 769 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>235 690 €</b>			

RESULTAT A REPARTIR ( dépenses - recettes ) : 171 921 €

ECOLE MATERNELLE					
DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	LIBELLE	MONTANT	COMPTES	LIBELLE	MONTANT
011	Charges à caractère général	46 595 €	013	Atténuation de charges	6 000 €
012	Charges de personnel	200 510 €	74	Dotations et participations	- €
66	Intérêts de la dette	22 934 €	77	produits exceptionnels	
16	Remboursements d'emprunt	33 639 €	10	FCTVA	2 428 €
21	Immobilisation	3 000 €	16	Emprunts	
23	Travaux	15 506 €	13	Subvention	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>270 039 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>8 428 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>322 184 €</b>			

RESULTAT A REPARTIR ( dépenses - recettes ) : 313 756 €

CENTRE DE LOISIRS et TAP					
DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	LIBELLE	MONTANT	COMPTES	LIBELLE	MONTANT
011	Charges à caractère général	40 520 €	013	Atténuation de charges	2 500 €
012	Charges de personnel	325 610 €	70	Produits de services	155 000 €
065	Autres charges gestion courante	- €	74	Dotations et participations	47 000 €
66	Intérêts de la dette	39 703 €	13	Subvention	- €
16	Remboursements d'emprunt	70 623 €	10	FCTVA	17 576 €
21	Immobilisation	- €	16	Emprunts	
23	Travaux	7 069 €			
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>405 833 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>222 076 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>483 525 €</b>			

RESULTAT A REPARTIR ( dépenses - recettes ) : 261 449 €



CANTINE					
DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	LIBELLE	MONTANT	COMPTES	LIBELLE	MONTANT
011	Charges à caractère général	172 930 €	013	Atténuation de charges	2 000,00 €
012	Charges de personnel	144 380 €	70	Produits de services	165 000 €
66	Intérêts de la dette	7 519 €	74	Dotations et participations	- €
16	Remboursements d'emprunt	11 301 €	75	Autres produits de gestion courante	- €
21	Immobilisation	- €	10	FCTVA	730 €
23	Travaux	56 828 €	16	Emprunts	- €
		<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>			<b>TOTAL RECETTES</b>
		<b>TOTAL DEPENSES</b>			<b>167 730 €</b>
		<b>324 829 €</b>			<b>167 730 €</b>
		<b>392 958 €</b>			

RESULTAT A REPARTIR ( dépenses - recettes ) : 225 228 €

CUISINE CENTRALE					
DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	LIBELLE	MONTANT	COMPTES	LIBELLE	MONTANT
011	Charges à caractère général	620 449 €	013	Atténuation de charges	- €
012	Charges de personnel	- €	70	produits de services	- €
66	Intérêts de la dette	19 310 €	74	Dotations et participations	615 449 €
16	Remboursements d'emprunt	40 660 €	75	Autres produits de gestion courante	90 000 €
21	Immobilisation	- €	13	subvention	- €
23	Travaux	4 989 €	10	FCTVA	191 890 €
			16	Emprunts	- €
		<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>			<b>TOTAL RECETTES</b>
		<b>TOTAL DEPENSES</b>			<b>897 339 €</b>
		<b>639 759 €</b>			<b>897 339 €</b>
		<b>685 408 €</b>			

RESULTAT A REPARTIR ( dépenses - recettes ) : - 211 931 €

GENDARMERIE					
DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	LIBELLE	MONTANT	COMPTES	LIBELLE	MONTANT
011	Charges à caractère général	26 100 €	70	remboursement par autre redevable	17 500 €
21	Immobilisation		75	Autres produits de gestion courante (loyer et charges)	90 000 €
23	Travaux				
		<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>			<b>TOTAL RECETTES</b>
		<b>TOTAL DEPENSES</b>			<b>107 500 €</b>
		<b>26 100 €</b>			<b>107 500 €</b>
		<b>26 100 €</b>			

RESULTAT A REPARTIR ( dépenses - recettes ) : - 81 400 €

PROJET GENDARMERIE 2					
DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	LIBELLE	MONTANT	COMPTES	LIBELLE	MONTANT
011	Charges à caractère général	- €	70	remboursement par autre redevable	- €
21	Immobilisation	- €	75	Autres produits de gestion courante (loyer et charges)	- €
23	Travaux	340 000 €			
42	Avance	340 000 €	40	Avance	340 000 €
		<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>			<b>TOTAL RECETTES</b>
		<b>TOTAL DEPENSES</b>			<b>340 000 €</b>
		<b>- €</b>			<b>340 000 €</b>

<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>680 000 €</b>
-----------------------	------------------

RESULTAT A REPARTIR ( dépenses - recettes ) : 340 000 €

COLLEGE DE PREVESSIN					
DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	LIBELLE	MONTANT	COMPTES	LIBELLE	MONTANT
011	Charges à caractère général				
66	Intérêts de la dette	0 €			
16	Remboursements d'emprunt	0 €			
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>0 €</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>- €</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>0 €</b>			

RESULTAT A REPARTIR ( dépenses - recettes ) : - €

EQUIPEMENTS SPORTIFS					
DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	LIBELLE	MONTANT	COMPTES	LIBELLE	MONTANT
011	Charges à caractère général	134 900 €	013	Attenuation de charges	1 000 €
012	Charges de personnel	82 270 €	70	Produit de services	1 000 €
66	Intérêts de la dette	30 560 €	74	Subventions participation fonctionnement	82 000 €
16	Remboursements d'emprunt	76 484 €	75	Autres produits gestion courante	250 €
20	Etude		10	FCTVA	49 225 €
21	Immobilisation	6 833 €	13	Subvention	57 618 €
23	Travaux	371 289 €	16	Emprunt	350 000 €
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>247 730 €</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>541 093 €</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>702 336 €</b>			

RESULTAT A REPARTIR ( dépenses - recettes ) : 161 243 €

CENTRE DE SECOURS					
DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	LIBELLE	MONTANT	COMPTES	LIBELLE	MONTANT
011	Charges à caractère général	500 €	74	remboursement SDIS	82 250 €
66	Intérêts de la dette	7 690 €	10	FCTVA	- €
16	Remboursements d'emprunt	74 559 €			
23/21	Travaux				
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>8 190 €</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>82 250 €</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>82 749 €</b>			

RESULTAT A REPARTIR ( dépenses - recettes ) : 499 €

BASSINS DE RETENTION					
DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	LIBELLE	MONTANT	COMPTES	LIBELLE	MONTANT
011	Charges à caractère général	200 €	10	FCTVA	
66	Intérêts de la dette	10 578 €	13	Subventions	
16	Remboursements d'emprunt	11 309 €	75	Autres produits gestion courante	10 000 €
23	Travaux	15 000 €			

<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>10 778 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>37 087 €</b>

<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>10 000 €</b>
-----------------------	-----------------

RESULTAT A REPARTIR ( dépenses - recettes ) : **27 087 €**

### ACTION SOCIALE

DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	LIBELLE	MONTANT	COMPTES	LIBELLE	MONTANT
011	Charges à caractère général	40 100 €	70	Produits de services	65 000 €
012	Charges de personnel	30 000 €			
21	Immobilisation				
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>70 100 €</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>65 000 €</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>70 100 €</b>			

RESULTAT A REPARTIR ( dépenses - recettes ) : **5 100 €**

### FRAIS D'ADMINISTRATION GENERALE

DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	LIBELLE	MONTANT	COMPTES	LIBELLE	MONTANT
011	Charges à caractère général	82 820 €	013	Atténuation de charges	43 000 €
012	Charges de personnel	371 150 €	75	Autres produits gestion courante	3 000 €
65	Autres charges de gestion courante	42 477 €	77	produits exceptionnels	13 430 €
66	Intérêts de la dette + frais financiers	23 773 €	10	FCTVA	235 €
67	Charges exceptionnelles	- €	001	Solde d'exécution	49 164 €
042	Amortissements	95 665 €	021	Virement de la section de fonctionnement	247 703 €
68	dotations pour risques	5 000 €	040	Amortissements	93 995 €
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	5 000 €	1068	report fonctionnement investissement	192 946 €
165	Depots et cautionnement	3 131 €	165	Depots et cautionnement	3 131 €
023	virement à la section d'investissement auto financement	247 703 €	16	emprunt	320 000 €
001	besoin de financement				
20	Etude	36 433 €			
020	dépenses imprévues d'investissement				
23	travaux	320 000 €			
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>625 885 €</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>966 603 €</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 233 152 €</b>			

RESULTAT A REPARTIR ( dépenses - recettes ) : **266 549 €**

### SUBVENTIONS CLUBS SPORTIFS

DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	LIBELLE	MONTANT	COMPTES	LIBELLE	MONTANT
011	Charges à caractère général	500 €			
65	Attribution de Subventions	120 000 €			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>120 500 €</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>- €</b>
				<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>- €</b>

RESULTAT A REPARTIR ( dépenses - recettes ) : **120 500 €**

### CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	LIBELLE	MONTANT	COMPTES	LIBELLE	MONTANT

65	Subventions	50 000 €		
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>50 000 €</b>		<b>TOTAL RECETTES - €</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>50 000 €</b>		<b>TOTAL RECETTES - €</b>

RESULTAT A REPARTIR ( dépenses - recettes ) : 50 000 €

### REGULARISATION CONTRIBUTIONS COMMUNES

			régularisation de l'année 2016	
COMPTES	COMMUNE	montant versé		MONTANT
74	Ferney voltaire	834 799 €	14 418	849 217
	Ornex	136 546 €	-13 633	122 913
	Prévessin-Möens	578 654 €	-785	577 869
	<b>TOTAL</b>	<b>1 549 999 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 550 000 €</b>

## FONCTIONNEMENT

DEPENSES		2016	RECETTES		2016
Charges à caractère général	1 243 454,00 €	1 189 530,00 €	Produits de services	404 000,00 €	404 000,00 €
Personnel	1 205 720,00 €	1 172 915,00 €	Participations communes SIVOM	1 650 000,00 €	1 620 000,00 €
Autres charges gestion courante	214 377,00 €	215 444,00 €	Autres Dotations	856 699,00 €	863 707,00 €
Charges financières	184 630 €	198 325,00 €	Autres produits gestion courante	215 250,00 €	166 850,00 €
Charges exceptionnelles		5 000,00 €	Autres recettes remboursement salaires	14 430,00 €	
			Opération ordre	59 500,00 €	56 500,00 €
Amortissements	93 995,00 €	96 579,00 €			1 670,00 €
Dotation pour risques	5 000,00 €	5 000,00 €			
Depenses imprévues	5 000,00 €				
virement section investissement	247 703,00 €	229 933,00 €			
<b>TOTAL</b>	<b>3 199 879 €</b>	<b>3 112 727,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 199 879,00 €</b>	<b>3 112 727 €</b>

## INVESTISSEMENT

DEPENSES		2016	RECETTES		2016
Déficit	0,00 €		Excedent	49 163,74	189 883,47 €
Remboursements d'emprunts	363 270,00 €	383 921,00 €	Amortissement	93 995,00 €	96 579,00 €
Dépenses imprévues		3 604,14 €	Excedent fonctionnement 2016	192 945,61	311 438,85 €
Opérations patrimoniales	341 670,00 €	1 670,00 €	operation patrimoniale	340 000,00	
Caution	3 131,00 €	2 278,00 €	virement section fonctionnement	247 703,00 €	229 933,00 €
Centre de loisirs	7 069,00 €	8 844,00 €	Emprunt CSHA	350 000,00 €	
Ecole primaire	36 892,00 €	8 950,26 €	subvention cuisine centrale		206 792,00 €
Ecole maternelle	18 506,00 €	21 734,00 €	Subvention CS H.d'Angeville	57 618,00	165 306,00 €
Cantine	56 828,00 €	130 000,00 €	Subvention alsh		24 314,00 €
Cuisine centrale	4 989,00 €	61 122,00 €	Emprunt bureau	320 000,00 €	
Gymnase St Simon	11 781,00 €	18 759,00 €	Emprunt CSHA		290 000,00 €
CS H.d'Angeville	366 341,00 €	755 669,00 €	FCTVA	267 353,65	166 747,68 €
Logement Bureau SIVOM	320 000,00 €	145 985,70 €			
Etude gendarmerie	340 000,00 €	78 136,00 €	Caution	3 131,00	2 278,00
Etude hall de sport	36 433,00 €	37 297,00 €			
STEP	15 000,00 €	0,00 €			
<b>TOTAL</b>	<b>1 921 910 €</b>	<b>1 683 272 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 921 910 €</b>	<b>1 683 272 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>5 121 789 €</b>		<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>5 121 789 €</b>	